

sem mag'

La lettre de la fédération des sociétés d'économie mixte • n°39 • juin 2007

Cap sur Lille pour le Congrès

A moins de quatre mois de l'ouverture du 41^e congrès des Sem, j'ai souhaité vous faire part de mon enthousiasme à la perspective d'accueillir les congressistes et les visiteurs du salon du développement local à Lille, au cœur du territoire de l'Airecom, l'association qui réunit les Sem du Nord-Pas-de-Calais et de Picardie.



La tenue du congrès à Lille coïncide avec la célébration des dix ans de notre association créée le 3 avril 1997. Destinée à mettre en œuvre l'action collective des Sem de nos deux régions, l'Airecom nous a permis d'agir pour progresser ensemble en partageant nos expériences, parfois innovantes, toujours riches ; pour défendre et promouvoir les Sem auprès des pouvoirs locaux. Aujourd'hui, la forte implication des collectivités locales du territoire de l'Airecom dans la préparation du congrès montre que les Sem sont reconnues comme des entreprises solidaires et performantes pour les territoires.

C'est autour de ce thème que la Fédération des Sem nous propose de nous retrouver cette année et j'espère que vous aurez plaisir à y participer. Les contributions de l'Airecom seront multiples : sur le Salon du développement local avec le village régional, à l'occasion des visites professionnelles proposées par les Sem de la métropole lilloise et lors de la participation d'élus et de directeurs de Sem de notre région aux séances plénières consacrées à des problématiques intéressant l'ensemble du mouvement Sem.

Nous avons également voulu que ce congrès soit marquant par sa nature festive, faisant la démonstration, si nécessaire, de la tradition de convivialité que l'on attribue aux gens du Nord. Le deuxième congrès de Lille sera ainsi, je le souhaite ardemment, le congrès qui consacrera l'alliance de débats de qualité et du bonheur de se retrouver ensemble pour célébrer le mouvement Sem.

Frédéric Cuvillier,
député-maire de Boulogne-sur-Mer,
président de l'Airecom

Dossier

Les Sem entre performance et solidarité

Les entreprises peuvent-elles être plus rentables en intégrant dans leur stratégie la dimension solidarité et en prenant de plus en plus en compte les équilibres qui composent les sphères dans lesquelles elles opèrent ? Oui, sans aucun doute, et les Sem sont particulièrement à l'aise dans cet exercice. Les trois exemples présentés dans ce numéro en témoignent : les Sem sont bien des entreprises citoyennes.

> 4
LIRE PAGE



Focus

Reims métropole, une mutation à grande vitesse

Si l'on vous dit Reims, vous penserez sans doute Champagne. Le breuvage est certes magique, mais cette simple association serait très réductrice. Reims et son agglomération sont entrées depuis plusieurs années dans une dynamique exceptionnelle, portée notamment par l'arrivée du TGV Est européen, qui met désormais la cité champenoise à 45 petites minutes de Paris.

> 7
LIRE PAGE



2 ★ Réseaux : voyages d'étude à Athènes et Stockholm

2 → Sem en direct : Nantes Culture Patrimoine - Habitat 06

6 ✕ Sem en exemple : SR 21 (La Réunion)

★ Réseaux

➔ Sem en direct

Voyages d'étude

La Fédération des Sem a organisé deux voyages d'étude thématiques dans deux capitales européennes :

• **Urbanisme et aménagement à Athènes du 31 mai au 2 juin** : la capitale grecque a considérablement amélioré son image à l'occasion des Jeux olympiques de 2004. Plus que les installations olympiques,



Le nouveau musée du Parthénon, œuvre de Bernard Tschumi, ambitionne d'accueillir les frises du Parthénon actuellement visibles à Londres au British Museum.

ce sont les traitements des sites archéologiques et le nouveau musée du Parthénon, en cours de réalisation, qui ont constitué l'intérêt du voyage ; les sites ont été reliés par des aménagements urbains de grande qualité réalisés par Unification of Athen's archaeological sites SA, une société nationale qui fonctionne comme une société publique locale. Cette société a pris en charge les espaces urbains du centre-ville et la lutte contre l'affichage publicitaire sauvage. « Nous n'aurions pu agir si efficacement dans le cadre des services de la ville », a déclaré Dora Galanis, sa directrice.

• **Transport et péages urbains à Stockholm du 6 au 8 juin** : ce voyage a réuni des présidents et dirigeants de Sem de transports, de stationnement et d'aménagement qui ont pu découvrir l'expérience suédoise sur la gestion des transports, le péage urbain, le système billettique par portable et les bus éthanol. Les participants ont été reçus par des représentants de Busslink, filiale de Kéolis et opérateur du réseau des transports urbains de Stockholm ; ils ont également rencontré des représentants de KFS (homologue suédoise de la Fédération des Sem) pour évoquer la place des EPL (entreprises publiques locales) dans un paysage de plus en plus concurrentiel.



Nantes Culture et Patrimoine : entre culture et tourisme

« **Constituée en mai 2005, la Sem Nantes Culture et Patrimoine est ancrée sur un trépied culture, territoire et tourisme ; elle a pour mission d'exploiter tout équipement ou événement culturel ayant une dimension touristique et contribuant au rayonnement de la métropole nantaise** », explique son directeur général, Jean-Baptiste Desbois.

Avec l'exploitation du Château des Ducs de Bretagne, dont elle est propriétaire, la Ville de Nantes a confié à la Sem sa première délégation de service public. Après quinze ans de travaux et trois ans de fermeture totale, le château a rouvert ses portes le 9 février 2007 : à la fois monument historique et musée, il permet de témoigner de l'histoire de Nantes, en particulier à travers sa culture industrielle, commerçante et populaire. Situé en cœur de ville, il est un lieu de vie ouvert : sa cour, ses remparts (500 mètres de chemin de ronde) et ses douves sont en accès libre et s'offrent comme un lieu de promenade, 7 jours sur 7, avec une forte amplitude horaire.

Le nouveau musée (3 200 m²), labellisé Musée de France, propose en 32 salles un parcours sur l'histoire du territoire, de l'époque d'Anne de Bretagne à nos jours.

Un espace sur deux niveaux et demi (1 700 m²) accueillera deux expositions temporaires par an. Le château abrite également une librairie-boutique gérée par la Sem, ainsi que le café-restaurant « Les Oubliettes » géré par un concessionnaire. Nantes Culture et Patrimoine développe aussi au château une programmation de spectacle vivant qui débute cet été ainsi qu'une activité événementielle d'entreprises.

« Un montage particulier a été imaginé lors de la création de la

Sem avec l'intégration au sein de son personnel de fonctionnaires de l'équipe du château, précédemment géré en régie, équipe de conservation notamment ; le but étant que Nantes Culture et Patrimoine remplisse une mission pleine et cohérente de



délégitaire, intégrant et respectant complètement la dimension culturelle, de manière à ce qu'elle soit bien le cœur et le socle du projet et que la vision ne soit pas seulement commercialo-touristique », explique notre interlocuteur.

En effet, si la renaissance du château est d'abord un projet culturel qui concerne en premier lieu les Nantais, l'objectif de cette opération d'un coût total 51,5 millions d'€ est aussi touristique. La Sem attend 200 000 visiteurs par an dans les espaces muséographiques. « La forte volonté de politique culturelle s'exprime à travers des tarifs modestes (tarif plein 5 €, tarif réduit 3 €). Plus de 40% de ces visiteurs, essentiellement les scolaires et jeunes de moins de 18 ans, bénéficient de la gratuité ». Fin 2006, la communauté urbaine

de Nantes Métropole a confié à Nantes Culture et Patrimoine sa deuxième délégation de service public : l'exploitation des « Machines de l'île de Nantes », qui ouvrent leurs portes le 1^{er} juillet prochain. Le public pourra découvrir la Galerie des Machines et son bestiaire des mondes marins, ainsi qu'un éléphant géant de 12 m de haut et de 45 tonnes d'acier et de bois. Il pourra même faire une balade de 30 minutes dans le ventre et sur le dos de ce monument vivant à partir duquel les visiteurs auront une « vue imprenable » sur la Loire et les belles façades du quai de la Fosse (200 000 visiteurs/an attendus).

Depuis fin mars, la Sem assure l'exploitation des cryptes de la cathédrale en lien avec l'office de tourisme de Nantes Métropole. Fermées depuis plusieurs années pour raisons de sécurité, elles ont été réaménagées. « Une activité ciblée, puisque l'on vise 10 000 visiteurs/an. Il s'agit en effet de petits groupes et la visite dure de 30 à 60 minutes ».

Les projets, Nantes Culture et Patrimoine n'en manque pas. Elle a répondu à deux autres appels d'offres ; l'un concerne la gestion de la librairie du musée des Beaux-Arts, l'autre un marché de service pour la coordination de l'activité du site des « Chantiers », à la pointe de l'île de Nantes, projet de renouvellement urbain orchestré par une autre Sem nantaise : la Samoa. Ce site de 13 hectares, ancien haut lieu industriel avec les chantiers navals, va devenir un nouvel espace de promenade, de découverte et d'animation, possédant une forte identité patrimoniale, culturelle et touristique. Réponses imminentes* !

* Au moment du bouclage, nous apprenons que ces deux projets viennent d'être confiés à Nantes Culture et Patrimoine.

NOUVELLES SEM

Polynésie française : la Sem « Te mau ito api » est chargée de l'exploitation et de la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables dans l'archipel des Tuamotu. Son capital est détenu à hauteur de 66 % par le Pays et de 34 % par la Société polynésienne des réseaux d'études et de services (SPRES) et la Société d'études et de développement polynésienne (SEDEP).

La Saem des Contamines-Montjoie pour la gestion des activités touristiques (74) a été créée début 2007. Son capital est détenu à 53,88 % par la commune, le solde réunit une soixantaine d'actionnaires privés dont les Amis de la réserve naturelle, le Syndicat des moniteurs de ski, la Société des remontées mécaniques le groupement des

commerçants, le bureau des guides et Vacances et montagnes.

Sem TB 49 : le conseil général du Maine-et-Loire a retenu sa candidature pour la gestion et l'exploitation du parc du végétal Terra Botanica, situé sur l'ancien aérodrome d'Avrillé, dont le chantier devrait démarrer fin 2007 pour une durée de 24 mois.

SEM EN PROJET

La communauté d'agglomération du plateau de Saclay (91) envisage la création d'une Sem d'aménagement. Elle pourrait être dotée d'un capital de 630 000 € dont elle détendrait 52,38 % des actions, le solde se répartissant

entre six actionnaires privés dont la Caisse d'épargne, la Société générale et la Caisse des dépôts.

Metz (57) envisage la transformation de sa régie municipale **UEM (Usine Electricité de Metz) en Sem**. L'UEM distribue l'électricité sur 142 communes et assure l'éclairage public de 138 communes. Elle exploite également un réseau de chauffage urbain et le câble sur 39 communes.

Le conseil général du Val-de-Marne, qui entend développer le chauffage par géothermie, vient de lancer une étude portant sur la création d'une Sem d'investissement et d'exploitation.

En régions

Habitat 06 : une Sem portée par le département des Alpes-Maritimes

Avec la création d'Habitat 06, le conseil général des Alpes-Maritimes s'est doté depuis le 1^{er} juillet 2006, d'un opérateur départemental de l'habitat. La Sem a pour objectif de répondre à une envolée des prix de l'immobilier neuf complètement déconnectés des possibilités d'investissement des populations locales. «Une crise du logement qui commençait à impacter les résultats économiques», explique Michel Rossi, conseiller général et président de la Sem.

« Les promoteurs achètent parfois plus de 1 500 € le m² Shon dans certains secteurs d'immobilier de loisirs, la plupart des terrains se négociant entre 700 € et 900 € le m². Face à ce marché de l'immobilier extrêmement tendu, le conseil général des Alpes-Maritimes a souhaité devenir un acteur dynamique pour produire dans les domaines où les autres opérateurs rencontraient quelques difficultés. Une raison légitime pour qu'il "investisse" dans une Sem afin de peser sur la construction de logements par une augmentation de l'offre de produits adaptés à la réalité de la demande», poursuit le directeur général, Alain Tocquet.



Habitat 06, DR

Le département s'est porté acquéreur de la Saiem de Saint-Laurent-du-Var (260 logements) qui a été recapitalisée. Aujourd'hui, unique collectivité actionnaire d'Habitat 06, il détient 52,23 % des 2,16 millions d'€ du capital. A ses côtés, on retrouve 4 actionnaires, des financiers œuvrant dans le domaine du logement aidé et conventionné : la Caisse des dépôts (42,48 %), Dexia Crédit local et le Crédit agricole avec 2,35 % chacun, la Caisse d'épargne Côte d'Azur (0,6 %).

Le premier dossier agréé d'Habitat 06 est le rachat en vente en l'état futur d'achèvement (Vefa) de 17 logements à la société Green Side (filiale de Kaufmann and Broad) situés sur la commune de Biot. Le chantier a démarré, il en résultera 11 logements en PLUS (prêt locatif à usage social), 2 en PLAI (prêt locatif aidé d'intégration) et 4 en PLS (prêt locatif social) face au golf Saint-Philippe, avec une vue splendide. Le conseil général met à disposition une part significative de son portefeuille foncier et la procédure de transfert de cinq terrains à Habitat 06 est en cours.

Le conseil général met à disposition une part significative de son portefeuille foncier et la procédure de transfert de cinq terrains à Habitat 06 est en cours.

Le conseil général met à disposition une part significative de son portefeuille foncier et la procédure de transfert de cinq terrains à Habitat 06 est en cours.



Habitat 06, DR

A Nice, sur la place de l'ancienne caserne Lyautey, une opération mixte de bureaux et de logements

est à l'étude. Elle devrait proposer des produits variés : 4 cages d'escalier avec 24 logements chacune, en PLUS/PLAI, PLS, produits investisseurs Caisse des dépôts de 10 % inférieurs au prix du marché, et accession à la propriété à prix maîtrisés. Une résidence pour étudiants, des bureaux et un foyer pour artistes adultes devraient voir le jour sur le terrain des Clémentines, environ un hectare situé boulevard Oxford, à Cannes.

Sur deux terrains à Antibes (avenue Jules Grec) et à Saint-Laurent-du-Var, ainsi que sur l'ancien centre de télécommunications, en plein centre de Nice (rue Biscarra à proximité de l'avenue Jean Médecin), Habitat 06 réalisera des logements « plus classiques » en PLS, PLUS ou PLAI.

« Par ailleurs, la Sem continue de négocier plusieurs opérations en Vefa avec des promoteurs privés. Notre objectif de production est de sortir 200 à 250 logements/an,

une vitesse de croisière qui devrait être atteinte d'ici deux ans », conclut Michel Rossi.

une vitesse de croisière qui devrait être atteinte d'ici deux ans », conclut Michel Rossi.

Rhône-Alpes

Martial Passi, maire de Givors et président de la Sem Givors Développement (69), a été élu président de l'Association des Sem de Rhône-Alpes (Asemra) pour une durée de trois ans. Il succède à Dominique Nachury, présidente de la Sem de la Cité internationale de Lyon.

Bourgogne Franche-Comté

L'Association régionale des Sem de Bourgogne Franche-Comté engage le dialogue avec les maires du Doubs. Invité à présenter l'économie mixte lors de l'assemblée générale de l'Association des maires du Doubs, Vincent Fuster, président de l'Arsem, a souhaité « tordre le cou » à certaines idées reçues sur les Sem. Il a invité les élus présents à considérer les Sem comme des outils performants et transparents au service des collectivités et des territoires. Un groupe de travail entre les deux associations devrait être prochainement créé.

★ Europe

Règlement transports

Le Parlement européen a adopté le 10 mai dernier une position définitive sur le projet de règlement relatif aux services publics de transport de voyageurs par chemin de fer et par route. Pour la première fois, avec ce règlement, une législation européenne intègre une définition du in house ou auto production, laquelle devrait pouvoir s'appliquer aux régies ainsi qu'à un certain nombre de Sem de transport, lors de son entrée en application dans dix ans. La Fédération des Sem entend s'appuyer sur ce précédent pour intensifier son action en vue d'obtenir l'insertion dans le droit communautaire d'une définition du in house applicable à tous les secteurs d'intervention des Sem. Cela permettrait de sortir de la situation actuelle où la seule définition européenne du in house a été bâtie par la jurisprudence de la Cour de justice dans un sens de plus en plus restrictif.

L'avancée obtenue par ce vote du Parlement européen en séance plénière est d'autant plus significative que, lorsqu'elle avait précédemment examiné ce projet de règlement, la Commission transports du Parlement avait adopté deux amendements exigeant, d'une part, une situation de « contrôle complet » pour définir le in house et, prévoyant d'autre part, dans le cas d'un opérateur interne, que tous ses actionnaires privés soient choisis à l'issue d'un appel d'offres.

Congrès

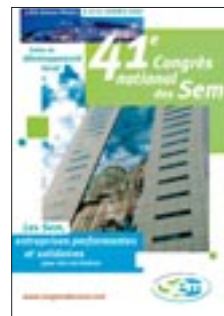
41^e Congrès national des Sem - Lille Grand Palais - 9 au 11 octobre 2007

« LES SEM, ENTREPRISES PERFORMANTES ET SOLIDAIRES POUR LES TERRITOIRES »

CINQ BONNES RAISONS DE VENIR AU CONGRÈS DE LILLE...

- Echanger vos expériences et savoir-faire avec d'autres dirigeants.
- Connaître l'actualité juridique et professionnelle du mouvement Sem, au plan national et européen.
- Découvrir des approches innovantes pour développer vos activités et améliorer vos services.
- Participer à la définition des orientations stratégiques du mouvement Sem.
- Vivre des moments de convivialité et d'échanges.

En savoir plus et s'inscrire en ligne : www.congresdessem.com



LES SEM FONT PARLER D'ELLES

Eau de Paris a réalisé la plus grande unité d'affinage des eaux de source d'Europe pour renforcer la qualité du service public de l'eau, en assurant une plus grande diversité d'alimentation des Parisiens en eau. Cet équipement, d'un coût total de 38 millions d'€, financé par la seule facture des usagers, à hauteur de 60 % par l'Agence de l'eau Seine Normandie et à 40 % par Eau de Paris, produit 100 000 m³/jour d'eau d'origine souterraine, soit l'équivalent de plus de 15 % de la consommation parisienne. L'unité d'affinage située sur la



commune de Saint-Cloud a été construite dans une démarche à Haute Qualité Environnementale.

La Serl (69) et le nouveau centre-ville de Vaux-en-Velin ont obtenu le Trophée de l'aménagement urbain 2007, catégorie des villes de 10 000 à 50 000 habitants, décerné par le groupe de presse Le Monde. Le centre-ville a été entièrement recomposé selon un urbanisme d'îlots, de rues et d'espaces publics en intégrant toutes les fonctions urbaines centrales (logements diversifiés, commerces, bureaux, jardin de ville, espaces et équipements publics, ...). La Serl a conduit cette opération d'aménagement pour le compte de Grand Lyon et de la ville de Vaux-en-Velin. Quant à la Serm (68), elle s'est vue décerner le Trophée de

l'aménagement urbain, dans la catégorie ville de plus de 50 000 habitants pour l'aménagement des espaces publics liés à la création des deux lignes du tramway mulhousien.

Nausicaa (62) coéditeur de l'Atlas de l'océan mondial. Cet ouvrage, co-écrit par Jean-Michel Cousteau et Philippe Vallette, directeur général de Nausicaa (Centre national de la mer à Boulogne-sur-Mer), est un plaidoyer « pour une politique durable de la planète mer » : une politique qui passe par la prise de responsabilité des industriels, des politiques, une indispensable concertation internationale, mais aussi et sans doute surtout par une mobilisation des citoyens. Atlas de l'océan mondial - Collection Atlas/Monde - 80 pages - 15 €.



Les Sem entre performance et solidarité

Si quelques Sem ont été spécifiquement créées pour assurer une mission solidarité (c'est le cas d'Adoma), d'autres ont intégré la responsabilité sociale tout naturellement dans leur culture d'entreprise (Saemcib), ce qui ne freine en rien leur développement, bien au contraire. Quelquefois même, elles ont fait de la solidarité le moteur de leur performance économique (c'est le cas de Triselec). Ces trois exemples sont certes symboliques de chacun des cas de figure, mais nombreuses sont les Sem qui savent depuis longtemps conjuguer performance économique et solidarité.

Dossier réalisé par Nicole Malet et Julie Masurier

Triselec Lille : quand la solidarité dynamise l'économie

Si vous êtes un lecteur assidu des publications de la Fédération des Sem, vous connaissez déjà cette Sem, créée en 1992 pour assurer le tri sélectif des déchets d'une dizaine de communes de la métropole lilloise (59). L'activité en elle-même n'aurait sans doute pas suscité autant d'intérêt, autant d'articles, si Triselec n'avait également une mission d'insertion novatrice et exemplaire.

Le meilleur taux de recyclage et de commercialisation de France

Côté tri sélectif à proprement parler, les activités de l'entreprise s'exercent aujourd'hui sur les 87 communes du territoire de Lille Métropole Communauté Urbaine (son principal actionnaire avec 67,5 % d'un capital de 2,040 M€). Le centre traite 92 000 tonnes de déchets par an et la demande ne cessant de croître, un second centre d'une capacité de 50 000 tonnes/an devrait voir le jour sur le bassin de Lille, puis probablement un troisième de même capacité sur le bassin de Roubaix, à moyen terme. Triselec Lille est ce que l'on appelle une usine bi-flux, entendez par là qu'elle reçoit deux grandes familles de déchets ménagers : les corps creux (flaconnages, tetrapack...) et les corps plats (tous les fibreux) pour donner 16 produits recyclables à la sortie. Avec 92 % de tonnage recyclé, elle a le meilleur taux d'efficacité de France. Ces 92 % ont une qualité constante et reconnue "du coup, entre volume très important, qualité constante et nos conditionnements qui optimisent les conteneurs, nous tirons les meilleurs prix sur les marchés mondiaux, ce qui génère un chiffre d'affaires particulièrement important et couvre très largement nos charges et dégage du résultat. Une partie de ce résultat est restitué à la communauté urbaine", souligne Patrick Vandamme, directeur de la communication.

Un dispositif innovant à effet modélisant

Côté social, le dispositif d'insertion prend naissance dès l'implantation de l'usine en 1994. Triselec est immédiatement sollicitée pour aider les communes de la Vallée de la Lys à faire face à un taux de chômage de 17 %, dont 42 % de longue durée. La Sem s'engage

dans la lutte contre l'exclusion en mettant en place un dispositif de gestion des ressources humaines particulier. Il a deux fonctions : d'une part, à partir d'un recrutement sans sélection, les employés sont formés et acquièrent une qualification d'opérateur en milieu industriel et d'autre part leur reclassement ultérieur dans d'autres entreprises est organisé, dans le cadre de la gestion prévisionnelle des emplois. Des partenariats sont formalisés : en amont, avec les structures du social des communes du territoire et en aval avec des entreprises du bassin d'emploi pour le reclassement. "L'idée était que la mission de service public de la Sem ne s'arrête pas au niveau du traitement des



déchets, il fallait aller plus loin et prendre en compte le territoire sur lequel nous intervenons". Triselec met en place un dispositif de formation « musclé », dispositif à effet modélisant puisque la société l'implante depuis quelques temps déjà dans de nombreuses entreprises quelle que soit leur activité, que ce soit en France ou à l'étranger et l'adapte même pour des organismes de type ONG. « C'est une manière intelligente de lutter contre la résistance au changement des salariés. Ils sont constamment en formation, ensuite un poste en rapport avec leur nouvelle qualification peut leur être proposé dans une autre entreprise, ça fait



partie intégrante de leur dynamique de travail ».

Quand les chiffres parlent

430 000 tonnes de matériaux triés ont été commercialisées depuis l'ouverture de l'usine et 75 000 pour la seule année 2005. Plus de 2 300 personnes ont été salariées et 60 % d'entre-elles ont été reclassées par la cellule out-placement de la société. 314 personnes sont employées actuellement. Le résultat brut de la Sem sur les six dernières années tourne autour de 11,22 % d'un chiffre d'affaires qui oscille entre 8,6 et 13,2 M€ « c'est exceptionnel pour une entreprise à forte main d'œuvre. Et ces performances sont réalisées avec 50 % de personnes parmi nos effectifs que nous ne sélectionnons absolument pas. Ce qui prouve que lorsqu'on fait confiance à des personnes quelle que soit leur histoire et qu'on leur apporte une bonne formation on obtient de la performance ».

Triplement certifiée

Notons enfin que la Sem s'est engagée, en 1998, dans la mise en place d'un système de management intégré qui prend en compte l'environnement, la qualité et la sécurité. Ce système est certifié par l'obtention des certificats ISO 14001 (environnement), 9002 (qualité, version 2000) et Ohsas 18001 (sécurité, santé) et ce pour l'ensemble de ses activités dont celle d'insertion. Triselec est le premier centre de tri triplement certifié en France.

Saemcib : Bègles... la performance version développement durable

Bailleur social classique, de 1961 – date de sa création – jusqu'en 2003, la Saemcib (Sem de construction immobilière de Bègles) a développé depuis 2004 de nouvelles compétences en aménagement urbain, avec notamment un projet conséquent conventionné Anru, et en développement économique, où elle enregistre déjà de très beaux résultats. Le tout, comme l'explique Sophie Menet, directrice adjointe de la Sem, « en appliquant les valeurs fondamentales souhaitées par notre président, Noël Mamère : environnement ; insertion professionnelle ; solidarité ».

Au titre de sa mission d'aménageur, la Saemcib conduit actuellement deux opérations phares : l'une, ORU au nord-est de Bègles, qui s'étend sur 15 hectares et bénéficie d'une convention Anru à hauteur de 83 M€. 15 hectares sur lesquels il s'agit de créer un nouveau quartier par transformation radicale de l'habitat social (démolition et reconstruction de 286 logements ; réhabilitation de 162 logements ; amé-

longtemps été traditionnelle. Moins traditionnelle, la mise en place depuis de nombreuses années de clauses d'insertion dans les marchés qu'elle passe avec ses prestataires « nous avons été innovants à l'époque et nous avons ensuite été la première Sem au niveau national à signer la charte d'insertion de l'Anru qui prévoit un quota d'heures (5% par chantier) réservé à des personnes en



Réalisation de 49 logements sociaux basse énergie.

aménagement d'une nouvelle entrée de ville autour de la future desserte du tramway et réhabilitation de 14 bâtiments sur une friche militaire de 4,5 hectares qui seront transformés en locaux professionnels). L'autre concerne le nouveau quartier des Prés-Lacoste, aménagé par la Sem sur une réserve foncière de 5,5 hectares, appartenant à la ville.

Anticipation sur les clauses d'insertion

La Saemcib détient 40 % des logements sociaux de la commune de Bègles. Entretien, démolition, reconstruction : la démarche a

insertion. Nous sommes d'ailleurs au-delà, puisque nous appliquons un volume de 7% ». Toujours sur le registre de la solidarité, la Sem est de longue date partenaire de chantiers école et chantiers de formation, avec mise à disposition de ses employés pour aider les personnes en insertion professionnelle à acquérir une qualification.

Une approche socio-économique du logement et de l'accession

Dans le cadre de l'ORU (1 850 personnes relogées sur 5 ans), la Saemcib s'est dotée du personnel nécessaire pour mener une démarche d'ingénierie sociale, estimant que le logement doit permettre d'accéder à un confort de vie tout en garantissant aux familles un équilibre budgétaire de nature à intégrer les charges liées à un nouveau logement. Démarche d'accompagnement également

pour l'accèsion sociale (l'opération prévoit la construction de 6 maisons individuelles et de 18 appartements) pour permettre à des familles concernées par le relogement d'accéder à la propriété.

Des solutions économiques inédites

En termes d'aides financières, la Sem a mis en place un partenariat avec le Crédit Immobilier de France, selon lequel cet établissement distribue une partie de son dividende social sous forme de subventions afin de permettre aux familles de rembourser les mensualités de leur prêt immobilier ce qui fait dire à André Lassansaa, directeur général délégué, « la valeur ajoutée de la Sem, c'est d'avoir des compétences qui nous permettent de sortir ce genre de projets, de connaître ces partenariats qui ne sont pas forcément très médiatisés. Nous savons rechercher des alliances novatrices qui servent la performance économique de l'entreprise et la politique sociale ».

Côté développement économique, la Saemcib n'est pas en reste : « installation, extension, déplacement des entreprises : tout cela fait partie désormais de notre mission et nous nous sommes attachés les compétences d'une équipe dédiée. Les caractéristiques de la ville, ce sont les petites entreprises. La volonté politique est bien évidemment de les maintenir sur la commune et d'en accueillir d'autres, de préférence sur la thématique précise multimédia, culturelle, image, événement, production sur le site de l'ORU ».

Une charte environnementale

Solidarité, performance... nous ne quitterons cependant pas la Saemcib sans avoir parlé de développement durable puisqu'elle est signataire d'une charte avec la ville de Bègles (son actionnaire majoritaire avec 83 % du capital). Cette charte, à l'interface des trois dimensions du développement durable (donc sociale, économique et environnementale), a pour objectifs prioritaires de réduire les charges des usages par la sobriété des consommations : synergie économie-environnement, d'où vigilance sur les matériaux et solutions utilisés pour les constructions ; de favoriser les modes de déplacement doux ; d'offrir des qualités de confort et d'usage tout en réduisant les coûts de maintenance (synergie économie-social). La Sem emploie 47 personnes et son chiffre d'affaires est significatif de ses évolutions : 5 962 K€ en 2000, 6 142 K€ en 2003 et 7 013 K€ pour 2006.

Adoma : l'hébergement solidaire

Jusqu'au début de l'année 2007, Adoma était connue sous le nom de Sonacotra. Ce seul nom évoque bien évidemment hébergement et solidarité, ce qui donne toute sa justification à sa présence dans ce dossier. Chacun connaît, à des degrés divers, cette Sem créée il y a cinquante ans pour assurer un logement aux travailleurs algériens. Mais ce premier opérateur national en résidences sociales s'est inscrit successivement dans toutes les politiques publiques pour les personnes en difficulté et n'accueille plus seulement, et depuis bien longtemps, les seuls travailleurs immigrés (cf. interview du président de la Sem, ci-contre).

25 % du parc de résidences sociales

Le patrimoine d'Adoma se répartit en : 213 résidences sociales, 248 foyers de travailleurs migrants, soit 73 000 logements, mais aussi maisons relais, aires d'accueil des gens du voyage, etc. Elle dispose aussi d'un parc locatif classique avec 1 650 logements où elle exerce une activité traditionnelle de bailleur. La Sem est propriétaire de l'ensemble de ce patrimoine qui représente 25 % du parc des résidences sociales.

Les foyers (avec des chambres en unité de vie) sont progressivement transformés en logements autonomes. 200 d'entre-eux étaient déjà réhabilités à fin 2006. « Il était important d'assurer la dédensification de nos sites, même si nous perdons beaucoup de capacité ». Ce sont des opérations longues parce qu'il faut reconstituer nos capacités

en construisant de nouvelles unités. Et il n'y a pas que le bâti, il y a un projet social fort derrière ces missions », insiste Nathalie Chomette, directrice des études et du développement.

Parmi les dernières conventions en date avec l'Etat, celle de 2005 qui assigne comme objectif à Adoma l'accueil de 10 000 jeunes en voie d'insertion, qui démarrent ou qui ont des difficultés sociales, et celle de 2006 qui lui confie la mission de racheter des hôtels meublés dégradés, d'être opérateur en matière de résorption d'habitat indigne et de créer à partir de ces mutations des résidences hôtelières à vocation sociale. « C'est vraiment ça notre feuille de route », précisera notre interlocutrice, et de poursuivre : « côté habitat indigne, nous avons des projets en cours notamment à Saint-Denis (93) ou à Marseille pour la réhabilitation de squats, mais il n'est pas toujours facile de négocier avec les communes. Le but est de construire sur des terrains mis à disposition par l'Etat. Pour ce qui est des

hôtels, nous avons des projets sur Nice, Paris, Orléans, Orange ».

Aux côtés des personnes sans abri

Parallèlement, Adoma s'est inscrit dans le Plan national en faveur de l'hébergement des sans-abris en liaison avec les manifestations du mouvement Don Quichotte, en mettant à disposition des logements dans ses foyers, mais la société a aussi récupéré, sur demande de l'Etat, des bâtiments pour créer des centres de stabilisation pour ce public sans domicile. « Nous nous étions déjà inscrits dans l'action SDF en 2004 avec l'ouverture d'un grand centre d'hébergement d'urgence à Paris (près de 300 places). Cette année, nous avons développé, en plus, des centres de stabilisation, où les personnes peuvent rester sur du plus long terme. Nous avons déjà près de 540 places sur cette thématique là ».

Depuis le début de l'année 2000, Adoma s'est investie pleinement sur la prise en charge des demandeurs d'asile. Elle est d'ailleurs le premier opérateur national sur cette demande et y a consacré près de 6 000 places et affecté près de 500

ses salariés. « La solidarité va donc au-delà de nos concitoyens. D'une manière générale, l'Etat vient chercher chez nous du patrimoine. Comme il est majoritaire dans notre capital, nous devons répondre à ses besoins pour les publics les plus démunis ou en difficulté ». Nathalie Chomette citera encore les maisons relais « de petits établissements de 15 à 25 places, ce qui correspond à 75 places aujourd'hui, plusieurs projets sont en cours ».

Plus de 30 % du personnel affecté au volet social de sa mission

On imagine bien qu'à côté de ses missions de construction, réhabilitation, logement d'urgence... la



Résidence « Les Noés » à La Verrière.

mission accompagnement social est très forte. Parmi les 2 000 salariés de la société, plus de 30 % sont affectés à cet accompagnement. Ils sont formés à la fois en interne avec du personnel recruté spécifiquement, mais aussi en faisant appel à des for-

mateurs extérieurs en appui.

L'évolution du chiffre d'affaires suit l'évolution des missions : 204 M€ en 2000, 266 M€ en 2006, de même que pour les équipes : 1 636 collaborateurs en 2000 et 2 128 en 2006.

Michel Pélissier, président d'Adoma

Adoma accueille aujourd'hui personnes seules, familles, jeunes... qui traversent des difficultés. Ses missions se sont donc élargies ces dernières années...

Effectivement, et le changement d'identité qui a eu lieu au début de cette année vient réaffirmer cette évolution. Sonacotra qui devient Adoma après 50 ans au service du logement social et des plus démunis montre aussi que le visage de la précarité en France a changé. Pour y répondre, quatre grands axes stratégiques ont été définis avec la signature d'un contrat d'objectifs avec l'Etat couvrant la période 2005-2010. Des moyens financiers ont été donnés par la puissance publique pour répondre à ces nouvelles problématiques.

Avec un chiffre d'affaires 2006 qui tourne aux environs de 266 M€ et un résultat de 12 M€, Adoma affiche une santé financière très correcte...

Oui et l'Etat a de plus décidé de procéder à une augmentation de capital. L'opération va permettre à Adoma de renforcer ses fonds propres pour poursuivre les missions qui lui ont été confiées, notamment la mise en place du programme de logements d'urgence et d'insertion. En effet, à la demande de l'Etat, l'entreprise a été chargée de construire entre 500 et 1 000 logements d'ici 2008 et s'est également engagée dans un programme visant à racheter et rénover des hôtels meublés dégradés et des bâtiments vacants vétustes en vue de constituer une capacité d'hébergement et de logement d'insertion de 2 000 à 2 500 logements. Cette dernière action a pour but de répondre aux enjeux des politiques locales d'éradication de l'habitat indigne. La bonne santé financière d'Adoma et les enjeux de solidarité auxquels nous devons faire face ne sont assurément pas incompatibles.

En quoi le statut Sem a-t-il permis l'évolution d'Adoma dans le temps et dans l'histoire ? D'une manière générale, la Sem vous paraît-elle un bon outil pour conduire des missions alliant solidarité et performance économique ?

Adoma, désormais seule Sem immobilière de l'Etat, occupe de ce fait une place à part dans le paysage institutionnel. Son statut lui a incontestablement permis d'épouser avec souplesse les évolutions de sa clientèle et de sa mission. La société d'économie mixte est indéniablement une forme juridique adaptée lorsqu'il s'agit de concilier l'intérêt général et l'équilibre de gestion. C'est pourquoi la direction et les salariés d'Adoma sont très attachés au maintien de ce statut.

Propos recueillis par Nicole Malet

X Sem en exemple



SR 21 : union de compétences territoriales

La SR 21 a été créée en 2002 par le conseil régional de La Réunion pour répondre aux enjeux importants du développement durable sur l'île et de la coopération régionale dans l'Océan indien. Les orientations de la Sem réunionnaise se réfèrent donc aux objectifs généraux définis dans le programme Agenda 21, adopté en 1992, lors du sommet de la Terre de Rio, par 173 pays.

Un Agenda à l'échelle de La Réunion

Dans le cadre du chapitre 28 de l'Agenda 21, les collectivités territoriales sont invitées, en s'appuyant sur les partenaires locaux que sont les entreprises, les habitants et les associations, à mettre en place un Agenda 21 à leur échelle. Ainsi, mettre en œuvre la politique régionale de La Réunion en matière de développement économique, d'aménagement, d'environnement, d'infrastructures et de développement de transports collectifs est un objectif prioritaire pour la Sem. « L'inscription de La Réunion dans cette stratégie de développement reflète une démarche novatrice et volontaire basée sur la concertation et la participation des acteurs. C'est dans cet esprit que la collectivité régionale a élaboré en 2006 le Plan Réunionnais de Développement Durable (PR2D). Ce plan est réalisé et animé par notre société », souligne le directeur général adjoint de la Sem, Amine Valy.

Une feuille de route et trois axes de développement

Jusqu'à fin 2007, la SR 21 a prévu de s'investir dans trois domaines :

- la réalisation des études relatives au futur Tram-train de La Réunion, à travers un mandat confié par la Région ;
- l'animation économique pour le compte du conseil régional. Cette activité s'appuie à la fois sur le centre d'intelligence économique D6 créé au sein de la SR21 pour la partie consacrée à la veille stratégique à La Réunion et dans l'Océan indien. L'objectif principal de D6 est « d'apporter aux décideurs locaux – politiques ou économiques –, aux médias et, à travers eux, à la population réunionnaise, les informations nécessaires sur l'économie réunionnaise et celle des pays voisins, afin que chacun puisse s'engager en connaissance de cause dans un projet de développement économique (à La Réunion ou dans la Zone) ; sur des actions de coopération et de développement en direction des pays de la zone mais aussi en Chine et enfin, sur le portage et le suivi du Plan Réunionnais de Développement Durable (PR2D) initié par la Région ».
- une activité de maîtrise d'œuvre avec le service EES (Energie Environnement Superstructures) qui opère à partir de mandats confiés sur appel d'offres par la collectivité. Il s'agit ici de la réalisation d'équipements divers (bâtiments, lycées, ...) ou de réseaux (NTIC, ...). Ce service vise à développer les moyens de production d'énergie renouvelable et de rationalisation de la consommation énergétique. Il initie notamment

des actions de sensibilisation au respect des critères HQE (Haute Qualité Environnementale) dans la construction, à travers la réalisation de lycées, de centres de formation et la rédaction des cahiers des charges pour les maîtres d'ouvrage.

« Cette année, la SR 21 est entrée dans une nouvelle ère », selon le directeur de la Sem et d'expliquer : « Le rattachement de l'activité tram-train à la région en avril 2007 pour des raisons juridiques (choix de la procédure PPP pour la réalisation de l'équipement) nous contraint à modifier notre stratégie d'intervention. Dès la mi-2007, l'activité de la Sem se développera autour d'un objectif central d'appui à la politique régionale et de deux corps de métiers : l'animation économique et l'aménagement ». Cet appui va se caractériser par des relations nouvelles entre la région et la SR21 et se traduire par deux vocations principales : une fonction d'ensemblier pour le compte de la région : fonction d'animation et facilitateur auprès de l'institution régionale et de ses partenaires dans la stratégie de développement ; une fonction d'opérateur, notamment dans la mise en œuvre de la politique économique ainsi que dans le champ de l'aménagement de zones d'activités d'intérêt régional. Ces nouvelles missions, validées par le conseil régional, s'inséreront dans une logique de management global au sein de la SR21. La Sem se positionnera alors en tant qu'« agence régionale de développement et d'innovation ».

P.D.

Pierre Vergès, vice-président du conseil régional de La Réunion, p-dg de la SR 21



L'intégration de l'équipe tram-train au sein de la Région modifie-t-elle le positionnement de la SR21 pour son développement ?

La décision prise par le conseil régional de concrétiser le projet tram-train à travers une procédure PPP ne permet plus à la SR21 d'assurer sa mission de mandat pour le compte du conseil régional. Outre les actions menées dans le cadre du développement économique à travers notamment le CIE-D6, le portage du PR2D (Plan Réunionnais de développement durable) et les actions du service EES (énergies renouvelables), les études opérationnelles relatives au tram-train constituaient le pilier de l'action globale de la SR21. Il a donc été décidé de procéder à une réorientation des missions. L'élaboration du PR2D conduite par le conseil régional et sa validation en décembre 2006 fournit à la collectivité un cadre d'intervention stratégique à long terme. Cet appui se caractérise par des relations nouvelles entre la région et la SR21 qui se traduisent par deux vocations principales : une fonction d'ensemblier pour le compte de la région ; une fonction d'animation, de coordination et d'évaluation. Facilitateur auprès de l'institution régionale et de ses « satellites » ou partenaires dans la stratégie de développement. La SR21 a une capacité d'opérateur, notamment dans la mise en œuvre de la politique économique ainsi que dans le champ des aménagements d'intérêt régional.

Que représente ce projet en termes d'aménagement de la région ?

Bien plus qu'une réponse à une problématique de déplacement, le tram-train représente également pour La Réunion un véritable accélérateur d'aménagement du territoire, d'insertion sociale de la population, de développement économique, touristique et culturel de l'île. Il va redessiner l'île. C'est pour cela qu'auprès de la région et des communautés d'agglomérations, la SR21 a un rôle majeur à jouer dans cette grande réflexion de l'aménagement du territoire. D'autant qu'avec la mise en service de la future route des Tamarins, prévue début 2009, nous devons nous préparer à relier les micro régions afin de faciliter l'équilibre économique des régions de l'Est et du Sud. Nous devons préparer La Réunion à accueillir d'ici 2030, plus de 200 000 habitants de plus. Cet objectif ne pourra être atteint qu'en améliorant les déplacements, notamment domicile – lieu de travail. En l'occurrence, le tram-train, c'est moins de temps dans les embouteillages, plus de temps pour soi, une meilleure productivité économique, moins de pollution, et enfin plus de mobilité pour tous.

Votre situation géographique influe-t-elle sur les relations avec les décideurs politiques basés en métropole ?

La Région Réunion occupe une place très importante dans les échanges politiques et économiques avec les autres pays de la zone de l'Océan indien. Elle siège au sein de la Commission de l'Océan indien qui regroupe la France au titre de La Réunion, Maurice, Madagascar, les Comores et les Seychelles. Cette organisation intergouvernementale a pour vocation la promotion du co-développement durable des îles du Sud de l'Océan indien qui ont en commun l'insularité, mais aussi une histoire, un peuplement partagé et varié, une volonté de développement durable, de lutter contre la pauvreté et l'ouverture au monde. C'est donc dans ce cadre qu'intervient la Région Réunion au sein de la COI pour représenter la France. Une attention toute particulière est portée à la situation de La Réunion, région ultrapériphérique européenne, dans le cadre notamment des Accords de partenariat économique.

Propos recueillis par Pierre Derrouch

Carte d'identité

Capital :	1 500 000 €
Salariés ETP :	25
Actionnaires publics :	
- Région Réunion	64%
- Territoire de la Côte Ouest	9,5%
- CINOR	9,5%
Actionnaires privés :	
- CCI Réunion	6%
- BRL Participations	4%
- CGE	4%
- Sidelec	1%
- Sofider	1%

Carte blanche à...

Focus

Reims, une mutation à très grande vitesse...

Pour Reims et son agglomération, l'événement de l'année 2007 est sans aucun doute l'arrivée du TGV Est européen, une arrivée préparée de longue date par des restructurations d'envergure. Dopée par ce puissant levier économique et par la perspective de la mise en service de tramway en 2010, la ville continue sur sa lancée et accélère sa métamorphose.

Reims Événements : réflexion et retombées économiques en progression constante

Créée en 1993 pour gérer le centre des congrès, la Sem a repris depuis 2000 l'exploitation du parc des expositions. Elle emploie 42 salariés et a démarré, en 2006, une réflexion associant l'ensemble de ses collaborateurs.

De là, sont nées quelque 700 suggestions, qui ont été hiérarchisées, puis « digérées » par des groupes de travail transversaux (marketing, communication, amélioration de la qualité du travail, etc.), une démarche « Horizon 2012 » qui devient une vraie culture d'entreprise.

« Comme centre de congrès, notre première mission est d'attirer le tourisme d'affaires à Reims. Reims Événements se positionne principalement sur le marché national, puis sur celui de la très grande région avec des conventions qui vont depuis Lille, la Région parisienne, jusqu'au Territoire de Belfort avec Peugeot, par exemple. Le Centre des congrès reste aussi un outil à la disposition des entreprises locales ; il accueille entre 160 et 200 manifestations/an : les congrès représentant 50 % du

chiffre d'affaires, les conventions d'entreprises un peu plus de 20 % tout comme la location d'amphithéâtres », poursuit notre interlocuteur.

Le parc des expositions reçoit une soixantaine de manifestations/an ; Reims Événements en organise directement plusieurs, parmi lesquelles le Salon professionnel du meuble et de la décoration, le 2^e en France après Paris (200 000 € de résultat brut) ou encore le Salon Tendence Nature. « Reims Événements est également co-organisateur du Salon des vignerons indépendants, qui marche du "feu de Dieu" et attire des visiteurs du Benelux. Parmi les manifestations marquantes, citons encore le Salon champenois du véhicule de collection. Les retombées induites par Reims Événements sont importantes : entre 50 000



Reims Événements, DR

et 60 000 congressistes/an pour le Centre de congrès qui génère des retombées économiques de 20 à 30 millions d'€/an, l'équivalent de 250 emplois dans des métiers de services. Les 300 000 visiteurs/an du parc des expositions génèrent chaque année entre 10 et 13 millions d'€, l'équivalent de 150 à 170 emplois.

Avec l'arrivée du TGV Est européen dans la métropole champenoise, nul ne doute de la prospérité de son tourisme d'affaires et de Reims Événements !

M.-A. R.

Reims Développement, outil privilégié de l'agglomération et de la ville

Reims Développement vient de remporter l'appel d'offres pour la commercialisation de la Zac de Bezannes : cette commune accueille la nouvelle gare d'interconnexion du TGV Est européen. Actuellement, la Sem conduit deux importantes opérations d'aménagement situées sur la Zac Croix-Blandin, à l'est de l'agglomération, et sur la Zac Jeanne d'Arc, à quelques minutes du centre-ville.

Reims Développement a réalisé en mandat l'échangeur du Champ de Tir, ouvert à la circulation en octobre 2006, qui rend la Zac Croix-Blandin directement

« Une première partie des terrains est viabilisée, une viabilisation qui se poursuit avec en particulier, cet été, la construction d'un tunnel de 700 mètres de long, un ouvrage important avec un puits de descente du tunnelier de 12 mètres de diamètre et 20 mètres de profondeur. Ses travaux devraient durer 18 mois.

Fin 2008, cette seconde partie accueillera entre autres, une Maison de Champagne et la Cité de l'habitat. Cette dernière réunira sur 8 hectares les meilleurs artisans de la région spécialisés dans

la construction, la rénovation et l'équipement de la maison individuelle ; cette palette d'entrepreneurs sera complétée par un éventail de services : banquiers, architectes, assureurs, etc. », explique Jacques Sesti, directeur de la Sem.

La Cité de l'habitat représentera 28 000 m² de locaux pouvant accueillir 111 boutiques, 3 850 m² de bureaux, une pépinière d'entreprises, un hall d'exposition de 3 600 m², un accueil de 800 m² et une dizaine de pavillons témoins. Une école de l'artisanat pourrait également y voir le jour. L'ancienne caserne de cavalerie Jeanne d'Arc va bientôt céder sa place à un nouvel ensemble urbain ; les travaux de VRD vont débuter cet été. La Zac Jeanne d'Arc prévoit l'implantation d'une caserne de gendarmerie, une zone réservée à l'aménagement des équipements sportifs et une autre dédiée à la construction de logements.

« Au total, 260 logements (maisons de ville et petits collectifs) y

seront construits, un tiers réservé au logement social, les deux autres tiers à l'accession à la propriété. Tous les compromis de vente sont signés », souligne Jacques Sesti. Reims Développement gère également, par délégation de service public de la ville de Reims, la pépinière d'entreprises Henri Farman qui abrite en permanence une trentaine de « jeunes pousses ». « La particu-

larité : nous avons un contrat pour assurer la gestion de la plate-forme d'initiatives locales, Reims Initiative, émanation de France Initiative, et nous accordons des prêts à de jeunes créateurs dans le besoin.

Reims Développement emploie 12 salariés, 8 dédiés à l'aménagement et 4 à la gestion de la pépinière Henri Farman », conclut notre interlocuteur.

Marie-Anne Ramazzina

Jean-Louis Schneider, maire de Reims, président de la communauté d'agglomération



Le TGV Est européen est arrivé en gare centrale et en gare de Champagne-Ardenne (Bezannes) le 10 juin. Comment la ville s'est-elle préparée à cette petite révolution ?

JLS : Le TGV est un formidable accélérateur de développement. Mais l'effet TGV ne donne sa pleine mesure que si la collectivité a anticipé son arrivée. C'est la raison pour laquelle nous avons embelli Reims, créé de grands équipements, aménagé de nouvelles zones d'activités et affirmé notre rayonnement culturel. Reims et son agglomération ont gagné en attractivité. Nous avons également impulsé une stratégie de promotion du territoire et une politique active d'attraction d'entreprises qui porte ses fruits : sur les trois dernières années, 2040 emplois directs sans subvention publique ont été annoncés. Ce qui représente 65,1 millions d'euros de flux financiers injectés dans l'économie locale.

Vous avez relancé le dossier du tramway qui fera son entrée dans la ville fin 2010. Pourquoi avez-vous privilégié ce mode de déplacement ?

JLS : Le tramway s'inscrit dans une parfaite cohérence avec le TGV. Avant même leur mise en service, ils ont donné à Reims l'image du mouvement, du dynamisme économique et de la qualité de vie. TGV et tramway ont de nombreux points communs : ils multiplient les possibilités de contacts, ils apportent un vrai confort et une vitesse commerciale plus performante. Enfin, tous deux sont peu gourmands en énergie et fonctionnent avec de l'énergie propre. Au moment où les déplacements s'intensifient, nous entrons dans l'ère de la mobilité durable.

Quatre Sem interviennent sur la ville : Champagne Parc Auto, Reims Événements, Reims Vidéo Câble et Reims Développement. Comment jugez-vous leur apport et l'outil Sem d'une manière générale ?

JLS : A Reims, les Sem gèrent des cas concrets : le stationnement en ouvrage, la dynamique du tourisme d'affaires, l'aménagement de zones d'activités... Les Sem apportent un savoir-faire de terrain et des interlocuteurs directs qui peuvent agir dans l'autonomie, avec souplesse, efficacité et réactivité. C'est dire que les Sem ont toute leur place dans notre paysage.

Quelles sont vos ambitions pour Reims à moyen et long termes ?

JLS : Il s'agit de conforter le statut de Reims en tant que grande métropole régionale de l'Est du bassin parisien. Cette ambition s'exprime en termes de territoire et dépasse les frontières administratives de l'agglomération ; des frontières que la réalité socio-économique ignore. Cela implique donc de parler à l'échelle d'un bassin de vie englobant Reims et son agglomération, mais aussi l'ensemble du Pays rémois. A cette échelle, nous avons choisi de coopérer. Le TGV Est européen, le Pôle de Compétitivité « Industries et Agro ressources »... offrent à l'urbain et au rural des leviers pour le renouveau économique. Encore convient-il de compléter ces atouts par la cohésion sociale et la solidarité. La qualité de vie et la dimension humaine doivent demeurer la source et le but de tout projet pour Reims.

Propos recueillis par Nicole Malet/Innovapresse



Zac Jeanne d'Arc, projet Toury-Valet

accessible par l'autoroute A34. A terme, cette Zac accueillera sur 100 hectares de nouvelles activités tertiaires, artisanales et de services, l'objectif étant de créer une zone d'activités de grande qualité au plan paysager et architectural.

Voyages, voyages...

Les transports publics sont à l'honneur dans les colonnes de la presse ces dernières semaines. Transports par route ou par fer, avec l'accord adopté par le Parlement européen, transports encore avec le Livre Vert, contribution commune d'associations et fédérations d'élus, ainsi que la Fédération des Sem, mais aussi modes de transports avec le Vélimagg' à Montpellier, le tramway du Mans et, beaucoup plus insolite, le transport... en éléphant !

Six ans pour un compromis

«Après six ans de débats avec le Conseil, le Parlement européen a adopté, jeudi 10 mai en première lecture, une position commune sur le projet de règlement relatif aux contrats de transports publics locaux», selon **Localtis infos** (14 mai) qui se veut précis «Ainsi, pour les petits contrats, ceux inférieurs à un million d'euros et portant sur une distance totale annuelle inférieure à 300 000 km, les collectivités pourront, si la législation nationale le leur permet, décider d'attribuer directement le marché à l'opérateur de leur choix, sans passer par un appel d'offres». L'accord prévoit d'encourager de petites entreprises en portant ce seuil à 2 millions d'euros avec une distance de 600 000 km pour les contrats de services publics confiés à des PME de moins de 23 véhicules. Un texte commenté par AGIR, qui représente le transport public indépendant, dans les colonnes de **Maires de France** (juin 2007) «pour l'essentiel de ses dispositions, le texte s'avère être un compromis adapté entre libre administration des collectivités locales d'une part, transparence et ouverture du marché européen des transports d'autre part, même si, sur ce second point, les opérateurs pouvaient espérer plus de souplesse». «Le principe de libre administration des collectivités locales a donc prévalu face aux logiques d'expansion des grands groupes de transport», se félicite le support.

Un peu de durabilité dans les transports

A peine ce succès enregistré, une contribution commune signée Fédération des Villes Moyennes, Association des Maires de France, Groupement des Autorités Responsables de Transport, Association des Communautés Urbaines de France, Association des Maires des Grandes Villes de France et Fédération des Sociétés d'Economie Mixte, intitulée «Petit livre vert sur les transports urbains», a été envoyée à la Commission européenne et **New Press** (édition du 4 juin) détaille «Face aux enjeux du changement climatique et du développement durable[...], à l'accroissement du trafic routier aux dépens des autres modes, à l'étalement urbain, à l'augmentation des prix du pétrole et à la multi-motorisation des foyers, une politique de transports urbains durables est nécessaire». Ces six associations d'élus ont donc décidé de se faire entendre d'une même voix. A suivre...

Côté modes de transports respectueux de l'environnement, **Ouest France**

(23/05) nous apprend qu'au Mans, le tram est «entré en ville pour de vrai» et qu'il avait «croisé ses premières autos». Entendez par là qu'auparavant le tram en essais était entouré de barrières. C'est donc, comme l'exhorte le quotidien «le moment d'apprendre à lire les panneaux». La ligne dessert pour l'instant le nord de la ville sur 4 km et le sud sur 5 km, restent... 2,5 km au centre pour assurer la jonction «comme dans les westerns sur les pionniers du cheval de fer américain», s'amuse le journal. Une jonction qui devrait se faire dans le courant de l'été et «ne souffrir d'aucun retard».

Transports doux ou teintés d'exotisme

La Gazette des communes (23/05) nous emmène quant à elle à Montpellier où «l'agglomération lance Vélo-magg'» et l'hebdomadaire de détailler cette offre, mise en place fin juin «un service public de location de vélos confié à TaM (Transports de l'agglomération de Montpellier), Vélo-magg', censé compléter l'offre de transports en commun dans une logique de multimodalité alternative à la voiture individuelle». Dans une première phase expérimentale, 300 vélos et 17 «vélostations» seront proposés en location pour une courte durée. En septembre s'y ajouteront 600 vélos en location longue durée. «Début 2008 Vélo-magg' proposera 1 000 vélos (400 en courte durée et 600 en longue durée) et un parc de 50 stations». Beaucoup moins fréquent dans nos régions: le déplacement en éléphant ! Oui, vous avez bien lu, et c'est encore l'excellent **Ouest France** (25/05) qui nous offre le scoop sous le titre «Cherche pilote d'éléphant permis poids lourds» Qui ça ? Nantes Culture Patrimoine, pourquoi ? Pour conduire un éléphant «une machine unique de 44 tonnes d'acier et de bois, l'une des créations des Machines de l'île, ces sculptures animées géantes». Le pilote, selon le profil souhaité par la Sem «devra avoir un permis poids lourd ou transport en commun et être aussi relativement délicat, apte à un vrai travail de marionnettiste». La Sem a finalement dû trouver son pilote puisque la mise en circulation du pachyderme dans les rues de Nantes et en bordure de la Loire est fixée au 30 juin et qu'il embarque une trentaine de visiteurs pendant une demi-heure, à cent mètres de hauteur. Plus écologique ne serait guère possible, quoique... tout dépend de la nourriture de l'animal.

Innovapresse

→ Fédération en direct



Sem d'or 2007... participez au vote !

Vingt et une Sem étaient candidates à l'édition 2007 du concours des Sem d'or qui met l'accent sur l'innovation et le développement durable et permet au public de voter.

Douze Sem ont été nommées dans trois catégories à l'issue du comité de présélection du 12 juin, présidé par Jean Mercherz, président de la Commission communication de la Fédération des Sem.

Habitat et développement urbain

- Semabl (19), renouvellement urbain du centre-ville de Tulle,
- SEDD (25), réalisation d'un centre de soins en partenariat public-privé à Besançon,
- Sem Val de Bourgogne (71), éco-quartier Saint-Jean des Jardins à Chalon-sur-Saône,
- Siemp (75), éradication de l'habitat insalubre à Paris,
- Sem Pact (93), requalification du quartier de La Noue à Bagnolet,
- Sipea Habitat (86), 8 logements locatifs ossature bois innovants à Migné Auxances.

Développement économique

- Normandie Aménagement (14), campus technologique Effiscience,
- Sacola (53), regroupement à Laval des activités de Mann et Hummel, leader mondial de la filtration automobile,
- Saem Loire et Nohain (58), développement économique de l'aire urbaine de Cosne-sur-Loire.

Services au public

- Semiacs (06), 45 minutes de franchise dans les parcs autos niçois,
- Société d'équipement du Mans (72), un pôle d'équipements, «Vallon Robin des Bois» pour réintégrer l'université dans la ville,
- Eau de Paris (75), création et animation d'un groupe de consommateurs témoins.

Ces Sem viendront soutenir leur dossier devant un jury, le 4 juillet prochain à Paris, à l'occasion de la prochaine Rencontre nationale des Sem.

Les Sem d'or seront attribués le jour même par un double vote : celui de jury pondéré par celui des internautes.

Voir les opérations et voter : <http://semenligne.fr/semдор>

Edition

La Fédération des Sem vient d'éditer le Guide des marchés des Sem (janvier 2007) : il traite des obligations de mise en concurrence s'imposant aux Sem, en tant que pouvoirs adjudicateurs, depuis l'ordonnance du 6 juin 2005 et ses deux décrets d'application. Cette ordonnance a transposé les règles communautaires et a mis fin à une insécurité juridique. Les textes communautaires ont également été transposés dans le décret du 1^{er} août 2006 portant sur le Code des marchés publics. Les textes de droit interne en matière de mise en concurrence sont désormais en conformité avec le droit communautaire. Ce guide, réalisé par le département juridique de la Fédération des Sem, vous propose de vous aiguiller dans ce dédale de dispositions. Il est disponible sur CD-Rom. Tarif : 60 € TTC (40 € pour les adhérents)

Pour le commander : 01 53 32 22 00 ou contact@fedsem.fr



Semmag est une publication de la Fédération des sociétés d'économie mixte - 46, rue Notre Dame des Victoires • 75002 Paris • Tél. : 01 53 32 22 00 • Fax : 01 53 32 22 22 <http://www.fedsem.fr> • e-mail : contact@fedsem.fr • Directeur de la publication : Maxim

Peter • Rédacteur en chef : Marie-Anne Ramazzina • Comité de rédaction : Jean-Marie Bernard, Thierry Dumerin, Axel Greleau, Eric Ledoux, Nicole Malet (Innovapresse), Maxim Peter, Marie-Anne Ramazzina • Conception-réalisation : Innovapresse Conseil & Image(s) • Impression : Pôle graphique • Dépôt légal à parution.

